

BARR, le 22 janvier 2024

Nos Réf. : MCS/CO

**Objet : Inscription scolaire**

Madame, Monsieur,

Comme tous les ans, les enfants entrant en première année d'école maternelle doivent faire l'objet d'une inscription qui se fera en Mairie de Barr.

Vous pourrez procéder à l'inscription de votre enfant **né en 2021**, en déposant un dossier à la Mairie de Barr, du lundi au vendredi matin, ou par mail à l'adresse suivante : [population@barr.fr](mailto:population@barr.fr).

**La période durant laquelle vous pourrez procéder à cette formalité s'étend du 29 janvier au 29 février 2024.**

Le dossier d'inscription devra comporter les éléments suivants :

- le formulaire d'inscription joint en annexe, rempli et signé,
- une photocopie de votre livret de famille (pages parents et enfants)
- une photocopie des pages « vaccins » du carnet de santé de votre enfant (et/ou de tout autre document justifiant les vaccinations)
- un justificatif de domicile (facture de gaz, d'électricité, téléphone ou autre)

Les effectifs seront répartis équitablement entre les trois écoles maternelles. A ce titre, une commission composée des directeurs d'écoles et de représentants de la municipalité définiront les affectations en tenant compte du secteur scolaire dont relève votre domicile. Vous en serez informés au courant du mois d'avril 2024.

D'autre part, je vous informe que la Ville de Barr propose dans chacune de ses écoles, un enseignement bilingue allemand.

Pour plus d'informations concernant cet enseignement, je vous invite à suivre les différents liens ou QR-Codes qui vous apporteront toutes les précisions relatives à ces parcours :

- Une vidéo de présentation des offres d'enseignement de l'allemand dans l'Académie de Strasbourg. : <https://tube-numerique-educatif.apps.education.fr/w/kRgSGQVQro7mZ3LxsCUdrD>

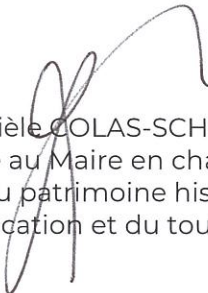


- Une foire aux questions (FAQ) : <https://www.ac-strasbourg.fr/delecoleausuperieur/faq-enseignement-de-lallemand-dans-lacademie-de-strasbourg/>



Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

PJ : 1 formulaire d'inscription scolaire

  
Marièle COLAS-SCHOLLY  
Adjointe au Maire en charge de la  
culture, du patrimoine historique, de  
l'éducation et du tourisme